



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Cantal

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS – CONJOINT EXERCANT DANS UN DÉPARTEMENT LIMITROPHE

Vous trouverez ci-joint la liste des écoles pouvant être sollicitées dans le cadre d'un rapprochement de conjoints pour un conjoint exerçant dans un département limitrophe.

L'enseignant concerné bénéficiera de la bonification dans l'école de la commune limitrophe au département du Cantal de son choix.

Liste des écoles par département :

AVEYRON

Saint-Urcize, Saint-Martin-sous-Vigouroux, Raulhac, Leucamp, Ladinhac, Montsalvy, Junhac, Cassaniouze, Puy Capel (Calvinet et Mourjou), Saint-Constant, Saint-Santin de Maurs

CORRÈZE

Pleaux, Chalvignac, Champagnac, Ydes, Vebret, Champs sur Tarentaine, Lanobre

HAUTE-LOIRE

Massiac, La Chapelle-Laurent, Rageade

LOT

Saint-Santin de Maurs, Maurs, Quézac, Parlan, Siran, Rouffiac

LOZÈRE

Val d'Arcomie (Faverolles et Loubaresse), Saint-Urcize

PUY-DE-DOME

Lanobre, Champs sur tarentaine, Condat, Marcenat